



15 MAI 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un collectif inter-associatif de Maine-et-Loire s'alarme sur le manque de places et l'avenir réservés aux adultes handicapés et lance la pétition "Que vais-je devenir".

250 personnes en situation de handicap sont en attente de places en établissement pour adultes sur le Maine-et-Loire. 34 places leurs sont réservées en établissement spécialisé sur les 5 ans à venir. Il faudra 36 ans pour que chacun bénéficie de l'accompagnement et de l'hébergement qui lui est légalement dû.

Le collectif associatif AAPEI - AAPAI - APAHRC - ADAPEI49, lance un cri d'alarme. La pétition "QUE VAIS-JE DEVENIR" est accessible sur le site personnesensituationdehandicap49.com. Vos signatures (**déjà 1430 !**) permettront d'interpeller les pouvoirs publics en faveur de la création de places en nombre suffisant.

Par cette pétition, le collectif milite pour la création en nombre suffisant de places en ESAT (Etablissement d'Aide par le travail), en FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) et en MAS (Maison d'Accueil Médicalisé). L'absence de création de places pour adultes aura pour conséquence l'engorgement des établissements pour enfants et adolescents. En effet, la loi oblige le maintien des personnes dans les structures enfance, en l'absence de place en secteur adultes.

Les 4 associations à l'origine de cette action souhaitent associer le plus largement possible les autres associations qui se reconnaissent dans cette démarche.

Les restrictions budgétaires, les choix d'orientations politiques, freinent clairement les moyens qui doivent être alloués à l'accompagnement de chaque personne en situation de handicap. Les places en ESAT doivent contribuer à ce que les adultes puissent exercer un travail aidé. Les places en FAM ou MAS doivent permettre le soutien des adultes les plus dépendants.

L'AAPEI. L'Association Angevine de Parents d'Enfants en situation de handicap gère treize établissements et services pour enfants et adolescents sur l'agglomération angevine. Ses deux pôles d'actions sont la déficience motrice et le polyhandicap, d'une part, la prévention, la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement d'autre part.

Siège social : 114 rue de la Chalouère à Angers.

L'AAPAI. L'Association Angevine de Parents et Amis d'Adultes en situation de handicap, gère 5 établissements pour adultes (Foyers --ESAT -Service d'accompagnement à la vie sociale -). Siège social : 28 rue de la Gibaudière - St Barthélémy d'Anjou.

L'APAHRC. L'Association des Parents Amis et Adultes Handicapés de la Région Choletaise assure la gestion d'établissements et de services pour près de 277 adultes en situation de handicap : ESAT réparti sur 4 sites, Résidences d'hébergement, Centre d'Activité de jour (CAJ) Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) sur le territoire du Choletais et des Mauges.

L'ADAPEI 49. L'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de Maine et Loire, est une association de parents qui gère 30 établissements et services sur l'ensemble du département. Elle accueille plus de 1200 enfants et adultes majoritairement en situation de handicap mental. Son siège social : 126 rue St Leonard à Angers.

Ces 4 associations sur le Maine-et Loire accueillent plus de 2000 personnes en situation de handicap (enfants et adultes) et emploient plus de 1300 salariés.

CONTACT PRESSE : Béatrice THIETRY siege.social@aapei49.fr 06.12.63.80.57

Association Angevine de Parents d'Enfants en situation de handicap

114, rue de la Chalouère – B.P. 3114 – 49017 ANGERS Cedex 02 Tél : 02.41.43.93.65 www.aapei49.fr